

tendance de la FSU, pour un syndicalisme de masse, de lutte, unitaire, pluraliste et démocratique

## **Le 24 novembre, la grève, c'est notre « affaire » !**



**D**eux ans et demi déjà ! Et encore autant de Sarkozy à venir ! C'est bon, on a compris de quoi il retourne avec une droite dure de dure : c'est le bulldozer qui détruit tout, les acquis sociaux, le code du travail, les services publics, la protection sociale, les libertés, et tout ce qui a fondé notre société solidaire... Sur fond de crise, les plus faibles sont ceux qui payent le plus cher : les jeunes, les précaires, les sans papiers font les frais de cette politique déshumanisée.

Alors, que fait-on ? On attend, on subit en attendant que ça passe ? On bien on agit, on réagit pour que cela passe vite, très vite et pour reprendre la main ? Les salariés ont choisi l'an passé, ils sont massivement descendus dans la rue, et les mouvements sociaux ont fait le plein : 29 janvier, 19 mars... L'unité syndicale a permis de réunir public et privé dans des journées de grève puissantes, qui pourtant, faute de détermination des confédérations, n'ont débouché sur... presque rien. Aujourd'hui, la souffrance au travail est toujours là (France Télécom en est le triste témoin), le climat social est encore tendu (séquestrations, actes radicaux pour faire valoir de maigres droits), mais la détermination à ne pas laisser faire n'a pas disparu ! La votation citoyenne de la Poste est un énorme succès, elle nous montre que nous avons les forces, tous ensemble, pour inverser la tendance contre ce gouvernement !

Il faut poursuivre le combat : dans l'éducation, l'an prochain, nouvelle saignée de 16 000 postes ! L'école ne va plus ressembler à rien, pour faire tant d'économies, ils attaquent le cœur du métier et rognent sur l'essentiel : maternelles fragilisées, rased supprimés, nouveaux programmes mis en place à la va-vite (primaire et secondaire) dans le plus grand mépris des élèves, accompagnement éducatif qui externalise nos missions, réforme du lycée qui prévoit moins d'enseignement, mais plus de « bricolage » (accompagnement, stages pendant les vacances...), réforme de la formation... formation bradée, les étudiants apprendront sur le tas, et serviront de moyens de remplacement par la même occasion !

Ce n'est pas possible ! On ne peut pas laisser faire ! La FSU appelle à la grève le 24 novembre avec la CGT et Sud-Education, et c'est une grève nécessaire et justifiée : nous serons massivement en grève et en manifestation ce jour-là, et nous irons aux AG pour débattre de la situation, pour décider des suites à donner à cette action, pour que cette grève soit le premier temps d'un mouvement social d'ampleur, mouvement qu'elle aura permis d'enclencher !

Véronique PONVERT, Collège Léo Lagrange, Le Havre.

## **DÉPART D'UN ASSISTANT D'ÉDUCATION : LE 1<sup>ER</sup> AU HAVRE, MAIS COMBIEN D'AUTRES ENCORE APRÈS LUI ?**

L'équipe éducative du collège a malheureusement eu la confirmation à la mi-septembre que Jérôme L., assistant d'éducation depuis 6 ans, partirait définitivement le 31 octobre. Ce départ nous choque. Considérant toutes les tâches réalisées par Jérôme : aide aux devoirs, surveillance, activités périscolaires, nous affirmons qu'il est devenu indispensable au fonctionnement de l'établissement, et nous ne pouvons nous résoudre à le voir partir (un mois et demi seulement après la rentrée scolaire !).

Ce départ - le 1<sup>er</sup> d'une longue liste, car Jérôme était un des premiers AED recrutés en 2003 - est exigé par le Rectorat au motif que son contrat a atteint sa durée maximale de 6 ans (reconduire un AED dans ses fonctions au-delà obligerait l'institution à lui faire signer un CDI). On nomme donc de manière hypocrite "fin de contrat", ce que le privé appellerait "licenciement" (en effet, la durée maximale d'un CDD dans le privé a ici été multipliée par 3, dans le public).

Rappelons qu'il n'y a plus de surveillants dans les collèges, remplacés en 2003 par les AED, qui travaillent 2 fois plus longtemps, pour être payés presque 2 fois moins...

Nous dénonçons les conditions de recrutement aussi précaires de ces assistants d'éducation, pour des missions d'encadrement éducatif aussi essentielles. Que se passera-t-il ensuite ? Jérôme sera remplacé par un autre AED précaire, non formé, "éjectable" au bout de 6 ans. Et, comble du système : Jérôme se voit déjà proposer des postes dans d'autres établissements de l'Académie (précaires, bien sûr) !

Nous avons donc protesté par tous les moyens à notre disposition : rassemblement devant le collège avec article dans la presse, motion votée au CA à l'unanimité des participants au vote, courrier au Rectorat demandant l'annulation de ce départ...

L'institution nous répondait le 15 octobre que ces contrats sont « conclus pour une durée "maximale" de 3 ans, renouvelables dans la limite d'une période totale de 6 ans »... Seule une remontée massive de telles protestations au niveau national serait à même de changer la donne. Nous vous y encourageons vivement.

Sylvain CARON, Collège Romain Rolland, Le Havre.

## **PRÉCARITÉ : LE RECTORAT ET LE MEDEF SUR LA MÊME LONGUEUR D'ONDES !**

D'un côté, les déclarations rassurantes du ministre et de la Rectrice sur les conditions de la rentrée et de l'autre la réalité (mal) vécue par les collègues : dans l'académie, les conditions d'emploi des personnels ne cessent de se dégrader. Les suppressions massives de postes ont des conséquences très graves pour le Service public d'éducation : avant les vacances de la Toussaint, 23 postes d'enseignant-es n'étaient toujours pas pourvus et cela malgré le recours massif à la précarité. A ce jour, au moins 592 collègues non-titulaires sont employés sur des postes d'enseignants, auxquels, il faut ajouter les centaines de CAE qui sont recrutés alors qu'un peu partout on supprime les postes de TOS !

Aujourd'hui la précarité a changé de nature, les non-titulaires ne sont plus seulement considérés comme une « variable d'ajustement », leur recrutement est planifié, il devient « naturel » comme le déclarait Laurence Parisot. Madame la Rectrice a d'ores et déjà annoncé qu'il y aurait plus de précaires à la rentrée prochaine. On voit là les conséquences de la LOLF : les emplois précaires sont prévus... au même titre que les emplois statutaires, à une différence près : la précarité devient la norme au détriment de l'emploi public !

Alors la direction de la FSU ne peut plus tergiverser, elle condamne fort justement la création des CDI dans l'Education Nationale (il y en a plus de 70 dans l'Académie de Rouen) mais elle délaisse le combat pour la seule revendication qui nous permettra de mettre fin une bonne fois pour toutes au recours à la précarité : la titularisation immédiate des non-titulaires.

En effet, si pour un grand nombre de collègues non-titulaires en postes depuis plusieurs années, qui enchaînent à la suite des contrats de plus en plus précaires (contractuels, vacataires) et subissent des conditions « d'emploi » de plus en plus dégradées, le CDI est un moindre mal, il ne résout en rien leur situation sur le long terme : seule leur titularisation les protégerait des projets de licenciement.

Alain PONVERT, Collège Joliot Curie, Le Havre.

## LE LYCÉE 2010 : SOUS LA PROPAGANDE, LES MIETTES !

Reculer pour mieux sauter : le gouvernement n'a rien abandonné en 2009 de ses projets de 2008 pour le lycée, en particulier la suppression de milliers de postes, et la réduction de l'offre d'enseignement. Seuls l'enrobage et la stratégie diffèrent. Il ne faut pas s'y laisser prendre. Aux annonces précises de Darcos, qui avait suscité il y a un an un tollé en publiant horaires et grilles d'organisation de la nouvelle classe de Seconde, a succédé le 13 octobre dernier un discours lénifiant et opaque <sup>(1)</sup> de Sarkozy, destiné à juguler toute réaction. Mais sous la propagande enfumée, il faut lire les projets.

**D'abord une suppression importante d'horaires disciplinaires.** Sarkozy annonce « deux heures d'accompagnement personnalisé par semaine et pour tous, de la seconde à la terminale, sans alourdir l'emploi du temps des élèves » <sup>(2)</sup>. Si l'on n'alourdit pas l'emploi du temps en accompagnant, c'est qu'on supprime en enseignement. La LV2 de 2h30 entrant de plus dans le tronc commun et diminuant d'autant son horaire global actuel, la nouvelle Seconde est un tour de passe-passe, correspondant sans doute à des coupes claires dans les heures disciplinaires actuelles de module (3h30 réparties entre français, mathématiques, première langue vivante et histoire-géo) ou d'aide individualisée (2h) rattachée au français et aux mathématiques.

Autrement dit, on « accompagnerait » deux heures indéterminées, mais on supprimerait deux heures trente de dédoublements disciplinaires (on peut penser, vu le discours sur les langues, que la LV1 gardera son module). Le compte est bon.

Au passage, et alors qu'on prétend « rééquilibrer les filières », un profilage vers S est encouragé puisque, heureusement d'ailleurs, les sciences physiques et la SVT conserveraient en Seconde leurs trois heures de dédoublements de travaux pratiques. Les filières L et ES sont donc implicitement pénalisées.

**A qui profite le crime ?** Aux suppressions massives de postes par la diminution des horaires de plusieurs matières, au recours pour « l'accompagnement » à des intervenants extérieurs ou à des « reçus-collés » de la mastérisation quelle que soit leur discipline, à l'arbitrage des chefs d'établissement pour la répartition déchirante entre collègues des heures d'« accompagnement » qui seront incluses dans la DHG. Pendant ce temps, les élèves perdent des heures précieuses de dédoublements accolées à l'horaire principal, et effectuées au plus près de leurs besoins par des professeurs qui les connaissent. Comment ne pas penser que leurs lacunes ne peuvent que s'amplifier, et que le discours officiel apparemment

compatissant et social (« le lycée ne prend pas assez en considération les besoins de chaque élève ») est une aggravation calculée et brutale de leur sort ? Seuls les bons élèves s'en sortiront. Le président Sarkozy, qui accuse l'orientation d'être « trop élitiste » tout en supprimant le service public d'orientation (p 3), pratique sa sélection à la louche. Les classes de Première et Terminale, fondées sur le même modèle, parachèveront l'ouvrage.

**Des enseignements de détermination réduits de 50%.** Actuellement, les deux matières de détermination de Seconde (sciences économiques, LV 2 ou 3, arts, latin, grec) bénéficient de 2h30 ou plus souvent 3h d'enseignement hebdomadaire. La réforme les met à 1h30 chacune, soit une baisse de moitié de leur horaire ! Comment des « explorations » sérieuses et formatrices de matières nouvelles pourront-elles se faire, avec un tel saupoudrage ? Dans la tourmente, ce sont encore des matières à dédoublement (sciences économiques et LV3) ou à investissement important (arts, langues anciennes) qui sont touchées et vont disparaître. Cette suppression d'un volume horaire conséquent des matières de détermination de Seconde, qui se répercutera certainement en Première, puisque la spécialité est repoussée à la Terminale, crée une perte catastrophique d'intérêt, de contenu et de formation. Ne parlons pas des suppressions de postes, qui vont déferler, ni de la semestrialisation qui, sortie par la porte, revient par la fenêtre.

**Les matières facultatives disparaissent.** Le ministère ne prévoit aucune possibilité pour les élèves d'une option supplémentaire. Toutes les matières indépendantes des séries (ateliers d'arts plastiques, théâtraux, audio-visuels, latin, grec, langue vivante 3, sections européennes) que les élèves pouvaient choisir en Seconde et poursuivre jusqu'au bac pour une épreuve à points positifs sont rayées de la carte lycéenne. 16 500 postes à supprimer, pensez donc ! L'apport culturel de ces matières, la culture générale, la curiosité des élèves, passent ainsi à la trappe d'un gouvernement qui prétend par ailleurs que « dès l'âge de 15 ans, le choix des enseignements [...] enferme l'élève dans un parcours ». L'Etat inique, tout en prétendant le contraire (« le lycée n'arrive pas à réduire les inégalités d'accès à la culture liées aux origines sociales »), se désengage de la culture et laisse donc à la sphère familiale et sociale le soin de perpétuer les inégalités de naissance.

Les mêmes supercheries affectent Première et Terminale. En Première, les "passerelles" entre les séries seraient en fait un tronc commun important inter-filières (d'où diminution du nombre des classes, augmentation des effectifs par « bourrage », et baisse du volume horaire d'enseignement). Les séries ne sont donc

maintenues qu'au prix d'un faux-semblant. Le "rééquilibrage" de L est de la poudre aux yeux : privée d'enseignements littéraires (LV3, langues anciennes) et artistiques (histoire des arts et arts - plastiques, théâtraux, audiovisuels) de poids dès l'entrée au lycée, elle glisserait vers une super-STG, étant munie de quelques éléments de droit.

Le SNES qui a signé les « 16 points de convergence » et a été reçu par un ministère qui avance masqué <sup>(3)</sup>, ne peut conserver sa position trop tiède et doit analyser le projet actuel avec davantage de lucidité et de compétence. Par crainte d'être taxé d'immobilisme, il est trop enclin à accepter des changements. Ici, il ne s'agit plus de réforme, mais de destruction libérale du service public de l'éducation, par écroulement des enseignements du lycée et abandon des élèves en difficulté à des dispositifs aléatoires, discriminants et déconnectés (« *sas de compléments de programmes pendant les vacances scolaires* »). La nécessaire évolution du lycée doit être démocratique et égalitaire, et garantie par des engagements précis de l'Etat sur des enseignements de qualité également dispensés à tous.

Agnès JOSTE, Lycée Claude Monet, Le Havre.

(1) [http://www.elysee.fr/documents/index.php?mode=cview&pr ess\\_id=3012&cat\\_id=7&lang=fr](http://www.elysee.fr/documents/index.php?mode=cview&pr ess_id=3012&cat_id=7&lang=fr)

(2) Toutes les citations en italiques sont extraites du livret publié par le ministère en complément du discours présidentiel, « Vers un nouveau lycée en 2010 », [http://media.education.gouv.fr/file/La\\_reforme\\_du\\_lycee/39/5/Ve rs-un-nouveau-lycee-en-2010\\_122395.pdf](http://media.education.gouv.fr/file/La_reforme_du_lycee/39/5/Ve rs-un-nouveau-lycee-en-2010_122395.pdf)

(3) Compte rendu de l'audience du 21 octobre 2009 sur le site du SNES : [http://www.snes.edu/spip.php?page=imprimer&id\\_article=17832](http://www.snes.edu/spip.php?page=imprimer&id_article=17832)

## RENTRÉE 2009 ET AIDE PERSONNALISÉE

Tout se passe comme si le seul problème de l'aide personnalisée, c'était sa mise en place et les heures de préparation : 3h, 3h30, 4h15... 10h. Comme si le SNUIPP avait oublié qu'il est contre la suppression de 2 heures de classe pour tous les élèves.

Nous connaissons d'autres solutions pour lutter contre la difficulté scolaire au sein de nos classes : développement des Rased, plus de maîtres que de classes, moins d'élèves par classe ; et ceci fait partie des mandats du SNUIPP. Ce ne sont pas des slogans mais des vraies propositions qu'il faut remettre en avant !

Même le rapport de l'Inspection Générale de l'Education Nationale sur la mise en place des réformes Darcos reconnaît la fatigue des élèves et des enseignants face à cette nouvelle organisation de la semaine. Il pointe la confusion engendrée par les multiples procédés de « soutien » aux élèves en difficulté et fait même allusion aux mouvements de protestations et de refus d'une partie des enseignants. Alors ? Que fait-on face à ça ? on continue à se battre pour obtenir 1h ou 2h d'organisation par trimestre ? par an ?

C'est contre toutes ces mesures qu'il faut lutter, ne pas les appliquer tout seul dans son coin ne suffit pas pour gagner ni pour redonner aux collègues le sentiment de dignité et de fierté dans l'institution et dans leur travail qu'il sont en train de perdre petit à petit. Nos directions syndicales doivent nous proposer des consignes claires, combatives et collectives qui vont au delà de la réaction de chacun dans sa salle des maîtres et permettront aux collègues de retrouver la confiance dans l'action parce que c'est ensemble qu'on gagnera !

Là aussi, le rapport de l'IGEN est clair : « Toutes les réformes mises en place cette année comportent par elles-mêmes de profondes modifications dans la définition du service des enseignants et des avancées impensables il y a peu, telle que l'individualisation du service, la différenciation des activités du service obligatoire, la possibilité de faire des heures supplémentaires pour le compte de l'état. La modification la plus profonde réside dans l'implication des enseignants dans la prise en charge de la réussite de leurs élèves » (p 12, I-7)... Ca se passe de commentaires !

Lise CRAMOYSAN, École maternelle P. Langevin, Le Havre.

<http://www.ecoleemancipee.org/>

**Du 5 novembre au 26 novembre  
Elections à la FSU**

**VOTEZ**

**École émancipée !  
Votez pour les fenêtres**

**A. B. B.**